

CONTACTS UTILES : CAFÉ-HÔTEL-RESTAURANT

Informations règles sanitaires et d'hygiène	Conformité aux règles sanitaires et d'hygiène.	Christophe MALAVAL 02 33 32 42 71 Thierry MORIN 02 33 32 42 70 ddcspp-sv-ssa@orne.gouv.fr	DDCSPP (Direction Départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations) Cité administrative - place Bonet - CS 30358 - 61007 Alençon cedex
Déclaration de manipulation de denrées alimentaires d'origine animale	Déclaration obligatoire, avant ouverture et à chaque changement d'exploitant, d'adresse ou d'activité.	En ligne : https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/Cerfa13984/	DDCSPP (Direction Départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations) Cité administrative - place Bonet - CS 30358 - 61007 Alençon cedex
Permis d'exploitation	Les exploitants, créateurs ou repreneurs d'entreprises du secteur des Hôtels-Cafés-Restaurants-Discothèques se doivent d'obtenir au préalable le Permis d'Exploitation, afin de pouvoir effectuer la déclaration de licence en Mairie.	Plusieurs structures peuvent réaliser ses prestations : Guillaume LEMOUST DELAFOSSE 06 64 12 66 10 glemoustdelafosse@cma-normandie.fr Nadège PELLETIER 06 07 11 21 96 nadege.pelletier@normandie.cci.fr	Chambre de Métiers et de l'Artisanat 8 rue du Pré Neuf, 61100 SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS CCI Ouest Normandie Délégation Orne Flers Rue Denys Boudard 61100 La Lande-Patry
Formation Hygiène	Tout établissement de restauration (restauration traditionnelle, cafétérias, libres services, restauration de type rapide) doit avoir au sein de son établissement une personne formée à l'hygiène alimentaire.	Isabelle RONARC'H 02 33 82 82 88 isabelle.ronarch@normandie.cci.fr	CCI Portes de Normandie 23 Boulevard de Strasbourg 61002 ALENCON CEDEX